

Signature d'un protocole d'accord EAC et cérémonie de remise des labels EAC et E3D

Le mercredi 29 novembre, a eu lieu la signature d'un protocole d'accord entre Marc Teulier et Michel Pellé, respectivement, DASEN et directeur diocésain de L'Enseignement Catholique d'Ille-et-Vilaine, avec les représentants du département et de la région.



Ce protocole d'accord revêt une importance particulière puisqu'il vise à favoriser le développement de projets d'éducation artistique et culturelle en collaboration avec des structures culturelles reconnues. Les signataires s'accordent sur l'attention particulière portée aux publics les plus fragiles et aux territoires prioritaires.

En prolongement de cette signature emblématique, une cérémonie a été organisée pour mettre à l'honneur les établissements ayant obtenu la labellisation E3D (Education à la démarche de développement durable) et/ou EAC (Education artistique et culturelle). Cette démarche de reconnaissance vise à saluer et valoriser l'engagement exceptionnel de ces établissements dans la promotion d'une éducation ouverte sur le monde.



L'école Sainte-Marie fait partie des établissements qui ont reçu la labellisation EAC.